

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 7 497 291 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 71 457 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes ou tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2014-03).

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société, qui dispose du statut d'entreprise de presse, a pour activités :

- l'édition
 - d'un quotidien : Le Quotidien de Paris*
 - de deux hebdomadaires : La Lettre La Bourse et L'HebdoBourseplus*
 - de prestations télématiques et audiotel, Radio libre qui leur sont rattachées**
- l'activité d'apporteur d'affaires auprès d'un établissement spécialisé en transmission d'ordres de bourse.*
- la distribution de livres*
- la vente d'espaces publicitaires*

2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;*
- indépendance des exercices ;*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, étant précisé que les apports reçus de Groupe Nicolas Miguet SA l'ont été à la valeur comptable dans les livres de la société apporteuse à la date de rétroactivité de l'apport. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la base des durées de vie estimées suivant :

- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| • Logiciels | 1 an et 3 ans |
| • Agencements – Installations | 5 ans et 10 ans |
| • Matériel de transport | 3 ans et 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans et 4 ans |
| • Site informatique | 3 ans |

- Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur d'utilité déterminée par référence aux résultats passés et futurs. Une provision est constatée lorsque cette valeur est inférieure.

- Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si la valeur de réalisation lui est inférieure.

- Chiffre d'affaires abonnements

Le chiffre d'affaires sur abonnements est comptabilisé au fur et à mesure des parutions.

Les cartes conseil, non remboursables, sont comptabilisées en produits lors de l'encaissement.

- Frais de publicité

Les frais de publicité sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

- Valeurs mobilières de placement

Les actions cotées sont comptabilisées à leur prix d'achat et évaluées à la valeur de marché.

Les plus-values latentes y afférentes ne sont pas comptabilisées, et les moins values font l'objet d'une provision pour dépréciation pour chaque ligne de titres concernée, calculée par référence au cours moyen du dernier mois.

Les SICAV monétaires sont enregistrées à leur coût d'acquisition selon la méthode Premier entré, premier sorti.

3 – LOGICIELS, MARQUES ET FONDS COMMERCIAL

Le poste Logiciels et Marques comprend à hauteur de €. 700 000 la marque La Bourse.

Le fonds commercial comprend notamment un fichier d'abonnés acquis en 1995 pour €. 197 421, un fichier de la société Newsbourse acquis en 2002 pour 28 000 €, le fonds d'exploitation de la Lettre La Bourse reçu en apport en 2003 pour €. 304 898, valeur comptable dans les livres de la société apporteuse ainsi que le fonds de commerce Labourse 3615 acquis en 2007, pour un montant de 30 000 €, ainsi que la marque « LABOURSE » et le nom de domaine LABOURSE acquis en 2008 pour un montant de 1€.

Sur l'exercice précédent, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation des éléments incorporels à hauteur de 1 000 000 €, cette provision a été complétée sur l'exercice d'un montant de 200 000 € sur la marque « la Bourse » et 60 320€ sur les autres incorporels.

4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au cours de l'exercice, la société a souscrit 50% des titres de la Société BACCHUS & TRADITION ainsi qu'une participation minoritaire dans la SCI GABRIELLE. Il a été consenti à ces deux entités deux prêts pour les montants respectifs de 100 000 € et 110 000 €.

Les autres immobilisations financières sont principalement constituées :

- Dépôts et cautionnements pour 18 000 €
- Prêt consenti à la société SARL Immobilière de Tradition MFS et Associés pour 70 690 €

5 – TITRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2018, le portefeuille est le suivant :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Actions Nicolas Miguet RGPT	304 533		304 533
Actions CGG REGT	283 200		283 200
Actions Saint Gobain	346 372	49 542	296 830
Actions Bourbon CORP	135 160	13 060	122 100
Actions Casino Guichard	817 990		817 990
Actions Fructicourt	110 995		110 995
Actions Gaussin	116 000		116 000
Actions Distrib Intl Alim	201 400		201 400
Actions Mauna Kea	34 801	7 676	27 125
Actions Recylex	59	410	58
Oblig. Immo. de tradition MSF 400			990
	2 000 000		2 000 000
	4 409 851	70 688	4 339 163

Les plus-values latentes sur le portefeuille s'élèvent à €. **274 810** au 31 décembre 2018.

Les opérations réalisées dans le cadre de la gestion du portefeuille ont dégagé sur l'exercice un gain net de €. 886 295.53 hors variations de provisions et revenus de coupons.

6 - CAPITAL

Le capital social s'élève à 1 693 405,15 € divisé en 5 291 891 actions de €. 0,32 de valeur nominale unitaire.

7 – STOCKS

Les stocks constatés au 31 décembre 2018 se répartissent comme suit :

	31/12/18	31/12/17
	—	—
. Stock de consommables	18 581	6 802

8 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES & REGLEMENTEES

La société a fait l'objet d'une procédure de vérification sur l'exercice, les rehaussements envisagés ont été refusés dans leur globalité, toutefois par prudence une provision pour charges a été comptabilisée pour un montant de 358 121 €.

Il a été comptabilisé une provision règlementée pour un montant de 500 000 €, au titre de l'article 39 B du CGI concernant les entreprises de presse.

9 – PROVISIONS POUR CLIENTS DOUTEUX

Il a été constaté une provision pour dépréciation pour un montant de 87 852 € et représente un risque de non-paiement estimé à 75% de la valeur nominale.

10 - AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent principalement les créances fiscales liées à l'activité courante de l'entreprise.

11 – PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent principalement des factures clients à établir, pour un montant de €. 33 944.

12 – ENTREPRISES LIEES

Les soldes et transactions avec Nicolas Miguet et Associés SA, sont les suivants :

Compte Courant débiteur	25 714 €
Dette sur intégration fiscale	586 €
Dette fournisseur	57 000 €
Services facturés (charges)	81 500 €
Dividendes versés	220 000 €
Intérêts de comptes courants (produits)	0

Durant l'exercice 2018, la société a comptabilisé en charges les prestations rendues par la SARL Le Nouveau Quotidien de Paris Editions, Principal actionnaire de Nicolas Miguet et Associés SA pour un total de €. 1 060 320 (€. 978 420 en 2017).

13 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent les abonnements restant à servir pour un montant de €. 3 145 387 au 31 décembre 2018 (€. 2 850 496 au 31 décembre 2017).

14 - PRODUCTION VENDUE

La production vendue comprend les éléments principaux suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/18	31/12/17
	———	———
. Ventes par abonnements	2 579	1 615
. Ventes en kiosques L'Hebdo Bourseplus et ventes directes au n°	545	203
. Ventes de livres	4	1
. Prestations télématiques	270	274
. Commissions d'apporteur d'affaires		361
. Autres	77	107
	-----	-----
	3 475	2 560

15 - IMPOT SUR LES SOCIETES

Depuis l'exercice 2004, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société-mère, Nicolas Miguet et Associés.

L'impôt s'analyse comme suit :

	<i>Avant impôt</i>	<i>Impôt courant</i>	<i>Après impôt courant</i>
Résultat courant	1 110 035 €	345 623 €	764 412 €
Résultat exceptionnel	(859 621) €	(166 666)	(692 955) €
	€		
Résultat comptable	250 414 €	178 957 €	71 457€

16 - SITUATION FISCALE LATENTE

La situation fiscale latente n'est pas significative.

17 - EFFECTIF MOYEN

L'effectif au 31 Décembre 2018 est de 2 personnes.

18 - REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018 s'élèvent à €10 888.

19 - REMUNERATION DU DIRIGEANT ET DES ADMINISTRATEURS

Seuls, quatre administrateurs ont perçu des jetons de présence à hauteur de 5 714,50 € chacun ; quant au mandataire social, il n'a perçu ni rémunération, ni jetons de présence.

20 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Ces engagements ne sont pas significatifs.

21 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Sur 2018, le nantissement du compte titres pris au bénéfice du Trésor Public pour 110 341€ a été levé.

22 - SOCIETE MERE

Le capital de la société est détenu à 99,89 % par Nicolas Mignet et Associés SA dans le périmètre de laquelle notre société est consolidée. Ce pourcentage est resté inchangé en 2018.